

Comment postuler

La procédure de candidature consiste d'abord à choisir une bourse de Master ou de doctorat pour laquelle vous souhaitez postuler. Vous devrez ensuite préparer les documents à fournir pour candidater à la bourse, puis déposer votre dossier de candidature en ligne avant le 28 février 2025. **PORTAIL DE CANDIDATURE OUVERT À PARTIR DU 20 JANVIER 2025.**

Votre candidature sera évaluée et, en mars 2025, vous serez peut-être convoqué à un entretien. Après l'entretien, les candidats retenus seront informés. Ils devront alors candidater dans l'université qui leur délivrera leur diplôme, dans les délais impartis par l'université. Le candidat retenu commencera ses études en septembre/octobre 2025.

Veillez vous assurer que vous répondez à tous les critères de la bourse du CBSI pour laquelle vous postulez **et** de l'établissement qui délivre le diplôme. Vous trouverez ci-dessous des informations sur **l'évaluation de votre candidature** et sur la procédure d'entretien.

Vous devez postuler pour chaque bourse de Master et de doctorat séparément. Par exemple, si vous êtes intéressé par deux bourses de doctorat, veuillez soumettre deux candidatures distinctes. Un espace est prévu dans le formulaire de candidature en ligne pour nous indiquer la bourse que vous préférez. Les étapes de la candidature sont les suivantes. Si vous avez des questions, consultez notre **Foire Aux Questions**.

Préparer et soumettre votre candidature

1 Vérifiez que vous remplissez les critères de nationalité et de résidence

Pour pouvoir candidater à une bourse de doctorat ou de master du CBSI, vous devez être ressortissant et résident habituel du Cameroun, de la République démocratique du Congo, du Gabon ou de la République du Congo, y compris au moment de candidater (le 28 février 2025). Une preuve d'éligibilité sera exigée. Vous pouvez candidater pour une bourse basée au sein d'une université dans votre pays de résidence, ailleurs en Afrique centrale (Cameroun, République démocratique du Congo, Gabon, République du Congo) ou au Royaume-Uni. Les universités de chaque bourse sont précisées dans la liste des projets.

** Pour qu'un pays soit considéré comme votre pays de résidence habituelle, vous devez y résider habituellement, normalement et légalement, par choix.*

2 Choisir votre projet et vérifier les compétences préalables

Les bourses du CBSI sont des formations de niveau Master et des projets de doctorat axés sur la recherche dans des domaines spécifiques. Chaque projet est basé dans l'un des six observatoires du CBSI. Trouvez le master ou l'opportunité de recherche qui vous convient en lisant les pages consacrées aux projets. Des compétences préalables sont précisées pour chaque projet – vous devrez les démontrer dans votre candidature.

3 Vérifier les conditions d'admission dans l'université qui offre le diplôme

Si vous obtenez un financement et une équipe de supervision pour le projet, vous devrez ensuite candidater dans l'université qui offre le diplôme pour obtenir une place. Les conditions d'admission varient en fonction de l'université et du programme. Consultez les pages consacrées aux projets pour obtenir de plus amples informations et des liens vers les conditions d'admission. Vous devez vous assurer que vos qualifications répondent aux critères d'admission de l'université.

Si vous postulez pour un projet dans un établissement britannique et que l'anglais n'est pas votre première langue, vous devrez également satisfaire aux exigences linguistiques en anglais avant de commencer le programme. Les candidats retenus peuvent bénéficier d'un financement du CBSI pour une formation de préparation aux tests d'anglais.

4 Préparer vos déclarations

Dans le formulaire de candidature en ligne, vous devrez saisir de brèves déclarations en réponse aux questions suivantes. Vous pouvez préparer vos réponses par avance puis les saisir dans le formulaire en ligne.

- Comment vos études, vos recherches antérieures et votre expérience professionnelle démontrent-elles votre potentiel et votre capacité à mener à bien le projet ? (500 mots)
- Pourquoi voulez-vous réaliser cette formation de Master ou ces études doctorales ? (500 mots)
- Pourquoi souhaitez-vous rejoindre le programme de recherche et de renforcement des capacités du CBSI ? (500 mots)
- Veuillez indiquer toute circonstance pertinente concernant votre candidature que vous souhaitez porter à l'attention du comité de sélection, par exemple un parcours d'études inhabituel, un changement d'orientation (250 mots)

Si vous postulez à la bourse « MSc en Anthropologie, UCL +PhD, Université Omar Bongo », vous devrez également fournir la proposition suivante :

- Aperçu du projet, du lieu et des personnes concernées, expliquant pourquoi ils constitueront un bon point de départ pour votre recherche (500 mots)

Vous devez remplir le formulaire de candidature et les déclarations dans la langue suivante :

- En anglais, pour les projets basés dans les universités britanniques
- En français, pour les projets basés dans les universités de la République démocratique du Congo, du Gabon et de la République du Congo et pour le MSc en Anthropologie, UCL +PhD, Université Omar Bongo
- En anglais ou en français, pour les projets basés dans les universités au Cameroun (au choix du candidat)

5 Préparer vos documents justificatifs

Lorsque vous candidatez, vous devez ajouter les documents justificatifs suivants sur votre dossier de candidature en ligne :

Documents officiels

- Certificats de diplômes
- Relevés de notes
- Copie du passeport ou de la carte d'identité
- Preuve de votre pays de résidence ordinaire, y compris au moment de candidater (le 28 février 2025). Les preuves que nous acceptons comprennent :
 - SOIT une attestation de résidence délivrée par les autorités locales
 - OU un certificat de scolarité
 - OU une attestation de stage
 - OU une attestation de travail

- Un CV résumant votre parcours académique et mettant en évidence les expériences qui démontrent votre potentiel à mener des recherches

Déclaration (*uniquement candidats aux projets de doctorat*)

- Une déclaration de deux pages décrivant la manière dont vous développeriez le projet pour lequel vous postulez. Il peut s'agir de développer les travaux de terrain, les analyses ou d'autres aspects du projet indiqués dans l'annonce du projet, ou des pistes de recherche connexes pour répondre aux questions posées dans l'annonce du projet. Télécharger un document PDF de 2 pages maximum, avec une police de 11 ou plus et des marges de 2 cm.

Deux références, de préférence académiques

- Lorsque vous contactez vos référents, vous devez leur demander de vous fournir une référence qui mentionne :
 - à quel titre ils vous connaissent
 - depuis combien de temps ils vous connaissent
 - comment ils évalueraient votre potentiel académique
 - comment ils évalueraient votre capacité à mener à bien le projet pour lequel vous postulez
 - toute autre information pertinente

Les documents officiels et les références peuvent être en français ou en anglais.

La langue du CV et de la déclaration (*uniquement candidats aux projets de doctorat*) doit être la suivante :

- En anglais, pour les projets basés dans les universités britanniques
- En français, pour les projets basés dans les universités de la République démocratique du Congo, du Gabon et de la République du Congo et pour le MSc en Anthropologie, UCL +PhD, Université Omar Bongo
- En anglais ou en français, pour les projets basés dans les universités au Cameroun (au choix du candidat)

À NOTER : vos documents ne seront pas validés avant l'évaluation de votre candidature. Vous devez vous assurer que tous les documents requis sont téléchargés sur le portail en ligne. Votre candidature ne sera pas prise en compte si elle est incomplète.

Un certificat d'un test d'aptitude en anglais n'est pas un document obligatoire. Toutefois, si vous avez déjà passé un test d'anglais (par exemple l'IELTS), veuillez également télécharger le certificat du test.

6 Vérifier le calendrier et les dates limites

Les bourses du CBSI débiteront généralement en **septembre/octobre 2025**. Vérifiez la date de début du projet qui vous intéresse.

La date limite de candidature aux bourses du CBSI est fixée au **28 février 2025**.

L'objectif est d'organiser les entretiens avec tous les candidats présélectionnés avant le **31 mars 2025**. Si vous êtes retenu, vous en serez informé peu après la fin des entretiens, afin de vous laisser le temps de candidater dans l'université avant de commencer en septembre/octobre 2025.

7 Soumettre votre candidature

La candidature à la bourse se fait via notre portail en ligne, qui utilise la plateforme NextZen.

Assurez-vous de télécharger tous les documents requis dans le portail en ligne avant la date limite de dépôt des candidatures. Vos documents ne seront pas vérifiés avant l'évaluation de votre candidature. Votre candidature ne sera pas prise en compte si elle est incomplète.

Vous recevrez une confirmation automatique une fois que vous aurez soumis votre candidature et vous pourrez suivre son évolution.

Postuler ici (À VENIR : OUVERTURE DU PORTAIL DE CANDIDATURE EN LIGNE LE 20 JANVIER 2025)

Après la candidature

Évaluer votre candidature

Le comité de sélection évaluera votre candidature et les documents à l'appui en fonction des critères suivants :

- Mérite académique
- Motivation pour le projet/formation
- *(Uniquement candidats aux projets de doctorat)* Qualité de la déclaration décrivant la manière dont vous développeriez le projet

Lors de la présélection pour les entretiens, le comité de sélection tiendra également compte des informations contextuelles fournies dans votre candidature (votre nationalité, et si vous vous identifiez comme une femme ou comme un candidat autochtone) afin de favoriser la répartition géographique des bourses dans tous les pays éligibles et de promouvoir la participation des groupes sous-représentés dans les sciences en Afrique centrale, en particulier les femmes et les candidats autochtones.

Divulgarion de situation de handicap

Le CBSI encourage les candidatures de personnes de tous horizons, dotées d'un talent exceptionnel et d'un potentiel identifiable. Si vous avez un handicap et vous êtes convoqué à un entretien, veuillez contacter le secrétariat du CBSI pour nous informer de toute déficience, de tout problème de santé ou de toute difficulté d'apprentissage ayant un impact substantiel ou à long terme sur votre capacité à mener à bien vos activités quotidiennes. Cela nous aidera à procéder à des ajustements raisonnables. Avec votre permission, les ajustements raisonnables seront discutés avec le superviseur principal de votre projet. Si vous êtes un étudiant handicapé, votre candidature sera évaluée de la même manière que toute autre candidature. Cela n'affectera pas l'évaluation académique de votre candidature.

Entretien et tests

Si vous êtes sélectionné, vous serez invité à participer à un entretien avec l'équipe de supervision et à passer des tests. Vous passerez normalement un entretien dans un laboratoire CRAFT de votre pays de résidence. Certains membres du panel peuvent participer en ligne.

Candidater dans votre université

Si vous réussissez l'entretien officiel, il vous sera demandé de candidater dans l'université qui propose le programme. La procédure de candidature varie en fonction de l'université et du programme. Consultez les [pages consacrées aux projets](#) pour obtenir des informations sur la procédure de candidature à l'université.

Veuillez envoyer un e-mail au [secrétariat du CBSI](#) pour nous informer que vous avez soumis une candidature. Cela nous aidera à assurer la liaison avec les personnes chargées des admissions à l'université proposant le programme.

Si vous postulez pour un projet dans un établissement britannique et que l'anglais n'est pas votre première langue, vous devrez également satisfaire aux exigences linguistiques en anglais avant de commencer le programme. Les candidats retenus peuvent bénéficier d'un financement du CBSI pour une formation de préparation aux tests d'anglais.

Visas

Si vous avez reçu une offre d'études dans un établissement situé en dehors de votre pays de résidence, il se peut que vous ayez besoin d'un visa. Les étudiants étrangers qui viennent au Royaume-Uni peuvent obtenir des conseils en matière de visa auprès de nos établissements partenaires britanniques, [l'université de Leeds](#), [l'université d'Oxford](#) et [l'université de Stirling](#).